

MAIRIE
DE
MERS-SUR-INDRE

1, Place Saint-Martin
36230 MERS-SUR-INDRE
contact@mers-sur-indre.fr
Tél : 02.54.31.06.52

**CONTRAT DE LOCATION 2025
DE LA SALLE POLYVALENTE DU DOMAINE**

12 Rue George Sand
(Tel.: 02.54.31.11.78)

- Date de la location
- Nom et Prénom du Locataire
- Adresse du locataire
- N° port
- Nature manifestation

Mail

	1 journée (8h-8h)	Forfait weekend (vendredi 11h-lundi 11h)
Location salle		
Location cuisine (chambre froide comprise)		
Total		€

La cuisine, la laverie et le stockage (chambre froide) doivent être nettoyés impérativement par les personnes qui louent la salle (ou le traiteur : responsable : le locataire)

Ne jamais laver le parquet, le balayer seulement

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS et rendez-vous pour une visite
Contacter la mairie au **02.54.31.06.52** (de préférence du mardi au vendredi) De 9h à 12h

CONDITION DE LOCATION : La réservation de la Salle est effective à compter du versement d'un acompte de 50 % du montant de la location, à l'ordre du Trésor Public et confirmation effective par signature de M. le Maire

Le solde doit être versé lors de la remise des clés à l'ordre du Trésor Public

Une caution de 600 € (1 chèque de 500€+ 1 chèque de 100 €) sera demandée en même temps que le solde (chèques à l'ordre du Trésor Public)

Fournir une **ATTESTATION D'ASSURANCE** datant de moins d'un mois à la date de la location et précisant le bâtiment assuré : salle des fêtes et s'il y a lieu, la ramée.

Le locataire certifie avoir reçu, ce jour, un exemplaire du règlement intérieur de la salle des fêtes et s'engage à le respecter.

Toute personne physique ou personne morale représentée, dont « les noms et adresse » sont inscrits sur le contrat de location, est désignée en qualité « d'utilisateur responsable » de la salle.

- Acompte : 50 % soit _____
- Solde : 50 % soit _____

CB/CCP reçu le

CB/CCP reçu le

Demande faite, vue et acceptée le
Le Locataire,

Le Maire,
Représentant la Commune